

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom commercial : DHBP-20-IC5
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : United Initiators, Inc.

Adresse : 555 Garden Street
Elyria OH 44035 USA

Unit 3 – 363 Broadway, Suite 324
Winnipeg, MB R3C 3N9 CANADA

Téléphone : +1-440-323-3112

Fac-similé : +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300
CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887
CANUTEC (24h): 1-613-966-6666

En cas d'incident au transport : TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):
1-800-567-7455

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : cs-initiators.nafta@united-in.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Initiateurs de polymérisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Peroxydes organiques : Type E

Poussière combustible : Catégorie 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

Irritation de la peau : Catégorie 2

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
H315 Provoque une irritation cutanée.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour éteindre l'incendie.

Entreposage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410 Protéger du rayonnement solaire.
P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 40 °C/ < 104 °F.
P420 Stocker séparément.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

Substance/mélange : Mélange
Nature chimique : Peroxyde organique
Mélange solide

Composants

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane	78-63-7	>= 15 - < 20

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Appeler immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Si la personne respire, l'amener à l'air frais.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Appeler immédiatement un médecin.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.

Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	03/24/2020	600000000175	Date de la première parution: 03/24/2020

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer. Le produit se consume violemment. La distance de retour de flamme peut être considérable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Ce produit ne flottera pas sur l'eau et peut être rallumé sur la surface de l'eau. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Enlever toute source d'allumage. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

- relatives à l'élimination".
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA. Nettoyer immédiatement les déversements. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau. Absorber avec un absorbant inerte. Isoler les déchets et ne pas les réutiliser. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas avaler. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été retiré. Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers. Éviter le confinement. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Se laver à fond après manipulation. Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	03/24/2020	600000000175	Date de la première parution: 03/24/2020

Protéger de toute contamination.

Conditions de stockage sûres : Eviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres), risque de désagrégation!
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Garder dans le contenant original.
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Matières à éviter : Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices.

Température d'entreposage recommandée : < 40 °C

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition dans les conditions normales d'entreposage.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Filtre de type : Filtre de type P

Protection des mains

Matériau : butylcaoutchouc

Délai de rupture : >= 480 min

Épaisseur du gant : 0.5 mm

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter des lunettes de protection appropriées, et en cas de risque de giclement, protéger également le visage si nécessaire.
S'assurer que les douches oculaires et les douches de sécurité sont situées près du poste de travail.
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.
-

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : poudre
- Couleur : blanc
- Odeur : éthérée
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point/intervalle de fusion : Décomposition: Se décompose sous son point de fusion.
- Point/intervalle d'ébullition : Sans objet
- Point d'éclair : Sans objet
- Taux d'évaporation : Sans objet
- Inflammabilité (solide, gaz) : Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

Densité : 0.42 g/cm³ (20 °C)

Solubilité
Solubilité dans l'eau : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Donnée non disponible

Température de décomposition auto-accélérée (TDAA) : 80 °C
Méthode: Test H.4-NU
SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a self-accelerating decomposition reaction.

Viscosité
Viscosité, dynamique : Sans objet

Viscosité, cinématique : Sans objet

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
Peroxyde organique

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Protéger de toute contamination.
Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA.
Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter le confinement.

Produits incompatibles : Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd, réducteur

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale
- Toxicité aiguë par inhalation : Méthode: Jugement d'expert
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 4,100 mg/kg
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque une irritation cutanée.

Produit:

- Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

- Espèce : Lapin
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD
Résultat : Irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

- Remarques : Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

- Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

Espèce : Cobaye
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Mutagénéicité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris (mâle et femelle)
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Rat
Voie d'application: par voie orale (gavage)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 300 Poids corporel mg / kg
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

Espèce : Rat
NOAEL : 200 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 28 d
Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Autres informations

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 4.5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 0.236 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 1.88 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version 1.0 Date de révision: 03/24/2020 Numéro de la FDS: 600000000175 Date de dernière parution: -
Date de la première parution: 03/24/2020

Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.02 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.

Persistance et dégradabilité

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD
Remarques: Non classifié à cause de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour permettre une classification.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane:

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 521

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 7.34

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	03/24/2020	600000000175	Date de la première parution: 03/24/2020

fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN : UN 3108
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID
(2,5-DIMETHYL-2,5-DI-(tert-BUTYLPEROXY)HEXANE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 5.2

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3108
Nom d'expédition : Organic peroxide type E, solid
(2,5-Dimethyl-2,5-Di-(tert-butylperoxy) hexane)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : Division 5.2 - Organic peroxides, Handling Label - Keep Away From Heat
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 570
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 570

Code IMDG

No. UN : UN 3108
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE E, SOLID
(2,5-DIMETHYL-2,5-DI-(tert-BUTYLPEROXY)HEXANE)
Classe : 5.2
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation
Étiquettes : 5.2
EmS Code : F-J, S-R
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3108
Nom d'expédition : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE E, SOLIDE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	03/24/2020	600000000175	Date de la première parution: 03/24/2020

(DIMÉTHYL-2,5 BIS (tert-BUTYLPEROXY)-2,5 HEXANE)

Classe	: 5.2
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 5.2
Code ERG	: 145
Polluant marin	: non

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Produits chimiques PBT au Canada : Ce produit contient les composants suivants qui sont inscrits sur la LIS et qui sont classés comme substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) sous la LCPE:
2,5-Diméthyl-2,5-di(tert.-butylperoxy)hexane

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW)	: En conformité avec les inventaires
TSCA (US)	: Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA
AICS (AU)	: En conformité avec les inventaires
DSL (CA)	: Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
ENCS (JP)	: En conformité avec les inventaires
ISHL (JP)	: En conformité avec les inventaires
KECI (KR)	: En conformité avec les inventaires
PICCS (PH)	: En conformité avec les inventaires
IECSC (CN)	: En conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	03/24/2020	600000000175	Date de la première parution: 03/24/2020

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 03/24/2020

Texte complet d'autres abréviations

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou consi-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DHBP-20-IC5



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	03/24/2020	600000000175	Date de la première parution: 03/24/2020

dérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F